

## CASALL ASK

Fils de Caretino et Kira XVII  
par Laval II



Le présent contrat a pour objet la vente d'une carte de saillie de l'étalon Holsteiner CASALL ASK

## Contrat de saillie pour la saison 2025 (Naissances 2026)

Pour inséminer dans le centre de : .....

La jument NOM : .....

N° SIRE : ..... Père : .....

Race : ..... Mère: .....

Robe : ..... Date de naissance : .....

La société EQUITECHNIC domiciliée : Chemin du Marais - 14340 NOTRE DAME D'ESTRÉES-CORBON  
désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,  
☎ 02 31 32 28 86 / 📠 06 14 17 11 90 / ✉ isabelle.lenaour@equitechnic.fr

### DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : ..... désigné(e) comme «l'acquéreur»

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON CASALL ASK

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en I.A.C. aux conditions suivantes :

- **350,00 € H.T.** à la réservation (soit **369,25 € T.T.C**)
- **2.300,00 € H.T.** jument pleine au 1<sup>er</sup> octobre avec **Garantie Poulain Vivant** (soit **2.426,50 € T.T.C**)  
En cas d'avortement tardif ou de mort du poulain à la naissance, elle permet à l'acquéreur de faire ré inséminer sa jument l'année suivante en ne payant que la réservation.

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, dès la première insémination :

- Le chèque de réservation sera encaissé à réception,
- Le solde ne sera déposé que le 1<sup>er</sup> octobre 2025 (sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide).

La carte de saillie comprend **6 paillettes au total**. Les juments doivent être inséminées avec 2 paillettes par chaleur, donc 3 chaleurs maximum, les paillettes non utilisées restant la propriété du Holsteiner Verband.

En cas de transfert d'embryon, si la jument produit 2 embryons viables, le solde est dû « porteuse pleine à 45 jours » pour le second embryon.

Fait Le : ...../...../..... à : .....  
*en double exemplaire*

L'acquéreur :

Faire précéder votre signature de  
la mention « Lu et approuvé »

Le vendeur :

Marc SPALART